



CORSAIR

POINT AFRIQUE

BS04-23

« L'arrêt de la ligne Bamako aurait des conséquences économiques importantes pour notre compagnie, les billets déjà vendus devraient être remboursés et nous devrions redéployer un avion sur d'autres destinations, tardivement pour la saison estivale. », dixit la Direction.

Traduction : acceptez tout et n'importe quoi, sinon vous – le Personnel Navigant - serez les responsables d'un désastre économique !

La rédaction d'une telle missive s'apparente à une prise d'otage sur fond de « hold-up » organisé...

Il est vrai que le Personnel Sol se complaît, depuis de nombreuses années, et notamment depuis la signature de l'Accord (monstrueux) de substitution à régir nos vies professionnelles et sociales : pour l'UNSA c'est chose inacceptable !

Le management de la compagnie doit prendre ses responsabilités et prendre en compte les facteurs risques et pénibilité du montage d'une telle rotation.

L'UNSA exige **des garanties solides de sureté des pays desservis** et que les Personnels volontaires soient correctement indemnisés : l'accord SOL de type JNP (Journées Non Programmées) pourrait servir de trame... !

Un sondage est organisé par la Direction sur un délai d'une semaine : l'UNSA rappelle que le Personnel Navigant en escale peine à se connecter...

Isabelle Le Hot Mail : unsaaerien.corsair@gmail.com Tél. : 06 80 30 59 04